

Stratégie d'optimisation de l'Impôt sur le revenu (IR), est-il encore temps ?

Publié le : 30/11/2020

Auteur : Olifan Group

Le mois de décembre arrive à grand pas au moment où nous écrivons cet article et avec lui, le compte à rebours par rapport à la fin de l'année fiscale. A ce jour, vous êtes nombreux à vous interroger sur les opportunités d'optimisation de l'IR en cette fin d'année.

A la question est-il encore temps, la réponse est oui, avec deux axes sous-jacents : réduction et/ou déduction.

Dans les deux cas, le rôle de nos experts est de conseiller leur client, en fonction de leur situation personnelle, et en se basant sur une sélection de solutions appropriées, du fait de leurs qualités intrinsèques et de l'éventail d'objectifs auxquels elles doivent répondre.

Le PER, la stratégie patrimoniale incontournable en cette fin d'année.

[Par Alain Ulmer, Partner Olifan Group Evreux.](#)

De l'optimisation fiscale...

Le PER bénéficie d'un environnement fiscal avantageux, ce qui l'inscrit parfaitement dans une stratégie d'optimisation de l'impôt sur le revenu. En effet, les versements sur un PER sont déductibles du revenu imposable de l'année en cours, selon différents plafonds (de 4 000€ à 76 000€) en fonction des situations (salariés ou TNS, niveaux de rémunération).

Il est important de noter que cette déductibilité fiscale est ouverte au conjoint, avec ou sans activité professionnelle.

... à la mise en place d'une stratégie patrimoniale personnalisée

Le PER est également un produit orienté « retraite » qui répond à une série d'objectifs patrimoniaux, et ce pour l'ensemble de la famille. Protection entre conjoints, donation de parents à enfants, de grands parents à petits enfants, anticipation de la dépendance... Tous les scénarii peuvent/doivent être envisagés dans le cadre d'un PER.

Pourquoi faut-il être accompagné ?

Le schéma classique des anciens dispositifs type PERP ou Madelin, qui était d'épargner via un fonds euros sans risque, et de bénéficier d'une rente le moment de la retraite venu, est aujourd'hui dépassé.

D'une part, compte tenu de l'environnement de taux bas actuel, la rentabilité n'est plus au Rendez-Vous.

D'autre part, le PER offre une liberté de gestion inédite dont il tout à fait pertinent de se saisir.

- Le détenteur est libre de choisir les modalités d'utilisation de l'épargne accumulée, à savoir une rente, des rachats programmés fractionnés, un mix des 2, ou encore une sortie en capital en totalité.
- Il est également libre de faire évoluer ce choix, pour s'adapter, au cours du temps, à sa situation et ses objectifs.
- Enfin, il est libre de transférer son PER d'un gestionnaire à un autre, avec des frais limités. On parle de portabilité.

L'épargnant est clairement en mesure de devenir beaucoup plus pro actif. Considérant la vaste palette d'objectifs (patrimoniaux et d'optimisation de l'IR) auxquels le PER peut répondre, et l'univers riche de fonds sous-jacents, nous recommandons vivement un accompagnement personnalisé.

[Aller plus loin sur le PER](#)

FIP et FCPI : deux outils coups de cœur pour optimiser son IR

[Par Nicolas Bouzinac, Partner Olifan Group Nice.](#)

Un FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) est un support de placement collectif permettant d'investir dans des PME françaises, qualifiées d'innovantes. Un FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) permet, quant à lui, d'investir dans des PME non cotées, en France, ou plus spécifiquement en Corse et en Outremer.

Si nous devons résumer ces supports d'optimisation par deux qualificatifs, nous dirions simples d'accès et valorisant.

□ Valorisant : les FIP et FCPI permettent d'investir dans l'économie réelle, à travers des entreprises en phase de développement. De belles histoires à la clé !

□ Simple d'accès : en contrepartie, l'investissement dans un FIP ou un FCPI déclenche une réduction d'impôts de 23% à 30% du montant de l'investissement, dans une limite de 10 000€ (le montant plafond de la niche fiscale associée).

Les secrets d'une optimisation réussie de l'IR par la réduction

Les FIP et FCPI font partie des outils incontournables dans le cadre d'une stratégie d'optimisation de l'IR. Afin de garantir son succès, quelques conseils.

Nous recommandons notamment la mise en place d'une stratégie dans la durée, avec un plan d'investissement sur plusieurs années. Comme évoqué, les FIP et FCPI investissent dans l'économie réelle et sont, de ce fait, dépendants des cycles de l'économie. Les meilleurs millésimes correspondent aux années de crise ou post crise. Et pour cause ! Les crises économiques engendrent de réelles opportunités pour tout

gérant qui connaît son marché.

Dans le cadre d'un investissement FIP / FCPI, le 1er objectif visé par l'investisseur est l'optimisation fiscale.

Une fois ce dernier atteint, la mise en place d'une stratégie d'investissements progressifs permet de bénéficier des meilleures performances et d'amortir les moins bonnes, c'est-à-dire d'augmenter le rendement et de réduire le risque.

Les enjeux d'un accompagnement sur mesure

Olifan Group suit le marché des FIP / FCPI depuis leur création. L'offre est aujourd'hui large et regroupe de nombreux acteurs plus ou moins spécialisés. L'accompagnement de nos clients s'appuie sur un travail essentiel de sélection en amont.

Ce travail permet à Olifan Group de proposer une stratégie de diversification au sein même de la poche FIP/FCPI, et des arbitrages, en fonction de convictions fortes. La diversification porte sur les sociétés de gestion, les thématiques, les zones géographiques.

Un de nos critères privilégiés est la sélection exclusive de sociétés de gestion spécialisées en termes de secteur, et implantées sur leur territoire, pour ce qui est des FIP Corse et Outremer.

Enfin, dans le cadre d'un conseil personnalisé, nous débutons toujours notre analyse par une vérification des niches fiscales d'ores et déjà utilisées. Le B.A.BA.

Nos conseils d'optimisation de l'IR pour cette fin d'année.

➔ Si ce n'est déjà fait, il est encore temps de bénéficier des avantages fiscaux que confèrent les FIP et FCPI.

➔ Il est également temps d'ouvrir un PER et de profiter des opportunités de déduction qu'il offre.

Loin d'être incompatibles, ces deux dispositifs font partie des briques incontournables d'une stratégie pour optimiser votre impôt sur le revenu.

[Nos experts seront sur le pont jusqu'au 31 décembre, n'hésitez pas à les contacter !](#)